Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

Castéja
Audit & Conseil
Une relation de confiance

Fondation Charles de Gaulle
5, rue de Solferino
75007 Paris
Fondation reconnue d'utilité publique

SIRET N°391 155 637 000 13

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Société par actions simplifiée de Commissariat aux comptes
7 rue Léo Délibes - 75016 Paris - France
Portable : + 33.6.20.65.57.01 - contact@casteja-audit.fr - Telefax : + 33.9.59.11.47.34
RCS Paris B 807 897 830 - Code APE 6920 Z
N° TVA intracommunautaire : FR 92 807 897 830

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Fondation Charles De Gaulle
5, rue de Solferino
75007 Paris

I Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Charles de Gaulle, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caratéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » concernant l'adaptation au règlement ANC 2018-06 et la comptabilisation des engagements de retraite.

4. *Justification des appréciations*

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions de l'article L. 823.9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels, précisent les modalités d'évaluation des immobilisations financières.
  Comme indiqué au paragraphe « Le Mémorial de Colombey » de la présente annexe aux comptes annuels, les comptes annuels clos le 31 décembre 2020 de la SAEML du Mémorial Charles de Gaulle ne sont pas disponibles.
  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, et sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, nous avons examiné les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de la SAEML du Mémorial Charles de Gaulle.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de la Fondation

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Trésorier.

IV Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et les membres du bureau.

V Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 26 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Castéja Audit et Conseil

Hubert Castéja, Associé

Castéja
Audit & Conseil

Signature numérique de Hubert Emile Castéja
DN: c=FR, ou=CASTEJA AUDIT ET CONSEIL, ou=07528078079, cn=Hubert Emile Castéja, sn=Castéja, givenName=Hubert Emile, serialNumber=2f1bea4c06752b41a7c27b07a27f6f5e3e8f8e2
2.5.4.97=NTRFR807878310
Date: 2021.04.06 17:49:34 +02'00'

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FONDATION CHARLES DE GAULLE

5 RUE DE SOLFERINO

75007 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

FONDATION
Charles de Gaulle

Fait à CHARENTON LE PONT
Le 06/04/2021

MARTINEZ Laurent
Expert Comptable

MARTINEZ Laurent 414 429 423
4 Allée des Tilleuls

94220 CHARENTON LE PONT
06 50 86 76 64

FONDATION CHARLES DE GAULLE
75007 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	91 035.34	79 039.34	11 996.00	16 034.90	4 038.90-	25.19-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	3 731 191.32	3 268 658.07	462 533.25	464 597.25	2 064.00-	0.44-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 598 653.25		3 598 653.25	3 598 653.25		
	Constructions	6 512 029.34	4 313 155.56	2 198 873.78	2 361 748.80	162 875.02-	6.90-
	Installations techniques Matériel et outillage	90 987.22	90 336.07	651.15	768.82	117.67-	15.31-
	Autres immobilisations corporelles	1 093 344.18	963 316.79	130 027.39	136 870.66	6 843.27-	5.00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	120 000.00		120 000.00	120 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	152.44		152.44	152.44		
	Total I	15 237 393.09	8 714 505.83	6 522 887.26	6 698 826.12	175 938.86-	2.63-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	66 068.39		66 068.39	56 749.07	9 319.32	16.42
	Avances et acomptes versés sur commandes				20 400.00	20 400.00-	100.00-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	56 514.49		56 514.49	35 554.66	20 959.83	58.95
	Autres créances	30 165.32		30 165.32	4 852.85	25 312.47	521.60
	Valeurs mobilières de placement	5 937 891.34	68 184.06	5 869 707.28	5 952 982.00	83 274.72-	1.40-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 411 059.35		1 411 059.35	424 748.39	986 310.96	232.21
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	21 978.00		21 978.00	27 569.00	5 591.00-	20.28-
	Total III	7 523 676.89	68 184.06	7 455 492.83	6 522 855.97	932 636.86	14.30
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 761 069.98	8 782 689.89	13 978 380.09	13 221 682.09	756 698.00	5.72

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

FONDATION CHARLES DE GAULLE
75007 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	14 546 194.57	21 668 006.82	7 121 812.25-	32.87-
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 840 647.68-	8 734 796.99-	6 894 149.31	78.93
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	412 464.79	198 662.94-	611 127.73	307.62
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées	235 222.99	242 358.36	7 135.37-	2.94-
	Droit des propriétaires				
	Total I	13 353 234.67	12 976 905.25	376 329.42	2.90
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	33 000.00		33 000.00	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	1 430.00		1 430.00	
	Total III	34 430.00		34 430.00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 819.15	43 271.87	6 547.28	15.13
	Dettes fiscales et sociales	110 295.97	119 975.14	9 679.17-	8.07-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	80 013.30	74 733.83	5 279.47	7.06
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	350 587.00	6 796.00	343 791.00	NS
	Total IV	590 715.42	244 776.84	345 938.58	141.33
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 978 380.09	13 221 682.09	756 698.00	5.72

(1) Dont à plus d'un an 240 128.42 237 980.84
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

FONDATION CHARLES DE GAULLE
75007 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	43 225.42	51 060.50	7 835.08-	15.34-
Production vendue de Biens et Services	256 544.31	342 976.89	86 432.58-	25.20-
Production stockée				
Production immobilisée		20 400.00	20 400.00-	100.00-
Subventions d'exploitation	750 000.00	805 000.00	55 000.00-	6.83-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	591.00	2 743.00	2 152.00-	78.45-
Collectes	928 493.84	159 978.60	768 515.24	480.39
Cotisations	20 975.00	17 389.00	3 586.00	20.62
Autres produits	4 308.49	4 051.11	257.38	6.35
Total I	2 004 138.06	1 403 599.10	600 538.96	42.79
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	33 092.88	117 077.90	83 985.02-	71.73-
Variation de stock (marchandises)	9 319.32-	48 982.93	58 302.25-	119.03-
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	414 478.35	417 328.53	2 850.18-	0.68-
Impôts, taxes et versements assimilés	74 528.59	69 202.97	5 325.62	7.70
Salaires et traitements	596 844.06	631 920.73	35 076.67-	5.55-
Charges sociales	293 532.55	283 215.35	10 317.20	3.64
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	216 250.36	214 892.50	1 357.86	0.63
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 000.00		4 000.00	
Subventions accordées par l'association	22 000.00	4 219.97	17 780.03	421.33
Autres charges (2)	329.06	1 177.09	848.03-	72.04-
Total II	1 645 736.53	1 788 017.97	142 281.44-	7.96-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	358 401.53	384 418.87-	742 820.40	193.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FONDATION CHARLES DE GAULLE
75007 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	135 511.95	56 790.02	78 721.93	138.62
Reprises sur provisions et transferts de charges		141 604.00	141 604.00-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	135 511.95	198 394.02	62 882.07-	31.70-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions	68 184.06		68 184.06	
Intérêts et charges assimilées		4 539.00-	4 539.00	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	68 184.06	4 539.00-	72 723.06	NS
2. Résultat financier (V-VI)	67 327.89	202 933.02	135 605.13-	66.82-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	425 729.42	181 485.85-	607 215.27	334.58
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 135.37	7 135.37		
Total VII	7 135.37	7 135.37		
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 400.00	23 096.25	2 696.25-	11.67-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		66.73	66.73-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	20 400.00	23 162.98	2 762.98-	11.93-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	13 264.63-	16 027.61-	2 762.98	17.24
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 146 785.38	1 609 128.49	537 656.89	33.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 734 320.59	1 806 641.95	72 321.36-	4.00-
Solde intermédiaire	412 464.79	197 513.46-	609 978.25	308.83
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 149.48	1 149.48-	100.00-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	412 464.79	198 662.94-	611 127.73	307.62

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	1 232 572,06	1 232 572,06	578 467,10	578 467,10
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat	932 493,84	932 493,84	163 978,60	163 978,60
Dons manuels	75 811,00	75 811,00	37 478,60	37 478,60
Legs, Donations et assurances vies	754 682,84	754 682,84	0,00	0,00
Mécénat	102 000,00	102 000,00	126 500,00	126 500,00
Autres produits liés à la générosité du public	300 078,22	300 078,22	414 488,50	414 488,50
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie	20 975,00		17 389,00	
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	136 102,95		59 155,02	
3. Subventions et autres concours publics	750 000,00		805 000,00	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	7 135,37		149 117,37	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	2 146 785,38	1 232 572,06	1 609 128,49	578 467,10
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	383 545,62		536 722,54	
Versement à d'autres organismes	22 000,00	22 000,00	4 219,97	4 219,97
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	1 040 340,55		1 050 806,94	
4. Dotation aux provisions et amortissements	288 434,42		214 892,50	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice			1 149,48	
TOTAL	1 734 320,59	22 000,00	1 807 791,43	4 219,97
EXCEDENT OU DEFICIT	**412 464,79**	**1 210 572,06**	**-198 662,94**	**574 247,13**
	0,00		0,00	

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaitres non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	0	0	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	**0**	**0**	**0**	**0**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organime	548 562,00	611 584,00	Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations	22 000,00	4 220,00	Dons manuels	75 811,00	37 479,00
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	754 683,00	0,00
Actions réalisées par l'orgnanime			Mécénats	102 000,00	126 500,00
Versement à d'autres organisations			Autres ressources liées à la générosité		
2. Frais de recherche de fonds			du public	1 152 886,00	1 199 118,00
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources	121 386,00	120 885,00			
3. Frais de fonctionnement	915 919,00	973 038,00			
TOTAL DES EMPLOIS	**1 607 867,00**	**1 709 727,00**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**2 085 380,00**	**1 363 097,00**
Dotations aux amortissements et dépréciations	72 184,00		Reprise sur provisions et dépréciations	7 135,00	149 117,00
Report en fonds dédiés de l'exercice		1 149,00	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	412 464,79		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		198 663,00
TOTAL	**2 092 515,79**	**1 710 876,00**	**TOTAL**	**2 092 515,00**	**1 710 877,00**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 868 491,00	3 854 277,00
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	673 474,00	77 080,00
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-40 311,00	-62 866,00
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 501 654,00	3 868 491,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contriutions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL			**TOTAL**		

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
Utilisation Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

HG

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Tableau de variation des fonds associatifs x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Tableau de suivi des fonds dédiés x
Evaluation des amortissements x
Titres immobilisés x
Evaluation des matières et marchandises x
Dépréciation des stocks et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Dépréciation des créances x
Evaluation des valeurs mobilières de placement x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement x
Disponibilités en Euros x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen x
Honoraires des commissaires aux comptes x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations x

NA = Non Applicable NS = Non significative

HC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La Fondation Charles De Gaulle est une fondation reconnue d'utilité publique. Son rôle est de promouvoir l'image et les actions du Général De Gaulle.

****

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 978 380.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 004 138 Euros et dégageant un excédent de 412 465 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Fondation a accepté sur l'exercice deux legs pour un montant de 755 k€.

Le conseil d'administration du 14 décembre 2020 a acté le remplacement de deux membres sortant.

Au 31 décembre le conseil est composé de 18 membres.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, la fondation a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période
La crise sanitaire et les fermetures nécessaires à la réalisation du confinement ont eu un impact important sur le chiffre d'affaires de la Fondation, cet impact est détaillé dans le paragraphe des informations complémentaires.

Méthodologie suivie
Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels.

Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien

dont elle a pu bénéficier sont également évaluées :

- Lorsque le niveau d'incertitude, notamment du fait d'un manque de recul par rapport à l'événement, reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate
- Lorsqu'il est difficile de mesurer les impacts de l'événement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges
- Lorsque les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficiles à mettre en cohérence

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à la Fondation. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes
L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la Fondation est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Des immobilisations faisant partie de la dotation initiale qui ont fait l'objet d'une évaluation tirée de l'acte notarié effectué à la constitution de la Fondation,
- D'un local situé au 82 rue de Rome à Paris, qui a été reçu en donation, constatée par acte notarié, et évalué à 53 357,16 euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, auquel s'ajoute le réglement n°91-772 du 7

aout 1991 portant sur les organismes à but non lucratif relatif aux modalités d'établissement d'un compte d'emplois-ressources (CER).

Recours à des estimations
La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la Fondation à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

Provisions pour risques et charges
Les obligations de la Fondation Charles de Gaulle à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes, et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

La Fondation a mis en application sur l'exercice le réglement ANC 2018-06, à ce titre :

- Les apports et subventions sont dorénavant comptabilisés en compte de résultat. L'antériorité (5 058 349 €) hors dotation initiale est transférée en Report à nouveau.

- Les dons et legs, antérieurement comptabilisés en Fonds associatifs, sont comptabilisés en comptes de résultat. L'antériorité (2 063 463 €) est transférée en Report à nouveau.

- Les engagements de retraites sont dorénavant traités selon la méthode préférentielle et font l'objet d'une Provision pour risques et charges. La dotation initiale (29 000 €) est comptabilisé en Report à nouveau.

L'impacte de ces changements de méthode sur le Report à nouveau est de 7 092 812 €.

Informations générales complémentaires

Organisation de la Fondation
Depuis le 1er octobre 2008, les activités de la Fondation sont scindées en trois secteurs. La gestion du Mémorial est, depuis cette date, dévolue au Conseil Général de la Haute Marne.

Le terrain et la Croix de Lorraine demeurent la propriété de la Fondation Charles de Gaulle.

Les 3 secteurs gérés sont les suivants :

- Le Siège de la Fondation, au 5 rue de Solferino, 75007 Paris enregistre les opérations relatives aux activités menées par la Fondation;

- La Maison Natale, au 9 rue Princesse, 59000 Lille enregistre les opérations relatives à la gestion de la Maison Natale du Général de Gaulle;

- La Boisserie, à Colombey-les-Deux Eglises enregistre les opérations à la gestion de la maison de la Boisserie (propriété du général de Gaulle).

Le Siége
Parmi les opérations gérées, sont inclues toutes les opérations réalisées par l'Amicale des Cadets. Cette association a été absorbée par la Fondation en date du 3 décembre 2010.
Les avoirs de l'Amicale des Cadets se trouvent sur un compte bancaire spécifique ouvert à la Banque postale depuis l'absorption par la Fondation.

La Boisserie
La gestion de cette maison a été confiée à la Fondation Charles de Gaulle depuis le 1er octobre 2003 dans le cadre d'une convention liant la Fondation à la famille de l'Amiral de Gaulle.

Pour faciliter la gestion et afin de limiter les opérations de réciprocité et en assurer une gestion plus autonome, la Boisserie dispose d'un compte bancaire, ouvert au Crédit Mutuel depuis septembre 2017 , qui remplace le précédent compte ouvert à la Banque Postale et qui a été cloturé en mars 2018.

La Maison Natale
Une nouvelle convention de partenariat et de mise à disposition de la Maison Natale a été signée entre la Fondation Charles de Gaulle et le Département du Nord le 17 février 2021, pour une durée de dix ans. Cette convention prend la suite de la convention de 2014.

La Fondation a mis à disposition à titre gracieux, depuis le 1er janvier 2014, les locaux de la Maison Natale ainsi que son matériel informatique pour son exploitation par le Département du Nord. Le transfert du personnel est effectif à cette date. Le Département prend à sa charge toute la gestion de la Maison Natale. Un comité de suivi composé de membres du Département et de la Fondation constitue une instance de consultation et de dialogue sur le fonctionnement et le rayonnement de la Maison Natale.

Une convention datée du 23 novembre 2020 entre le Département du Nord, la Fondation Charles de Gaulle et la Maison Natale a été signée. Par cette convention, la Fondation met à disposition des livres et objets pour qu'ils soient vendus par le Département du nord dans le cadre de l'exploitation de cet établissement. Le Département du Nord rétrocède, trimestriellement, 90 % du montant de la vente.

Le Mémorial de Colombey
Depuis le 1er Octobre 2008, le Mémorial n'est plus un établissement de la Fondation Charles de Gaulle. La gestion du Mémorial est, depuis cette date, dévolue au Conseil Général de la Haute-Marne.

Néammoins, le terrain et la Croix de Lorraine restent la propriété de la Fondation. La

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fondation a une participation de 20% dans le capital de la SAEML, qui est la société qui gère le Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les comptes annuels de la SAEML se caractérisaient par
les données suivantes :

- Chiffre d'affaires de 642 K€
- Résultat net : - 102 K€
- Total du bilan : 509 K€
- Total des capitaux propres : 411 K€

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 de la SAEML, n'étant pas disponibles au jour de l'établissement de la présente annexe, nous ne sommes pas en mesure d'en indiquer les caractéristiques.

L'Historial des Invalides
L'inauguration de l'Historial a eu lieu le 22 février 2008. La Fondation a participé à ce musée pour un montant de 3,5 millions d'euros.

Ce musée qui ne repose que sur l'image, fonctionne autour de trois axes :

- le film multi-écrans relatant la vie du Général de Gaulle au centre du musée;
- entourant la salle centrale, un mur de verre circulaire sur lequel est diffusé la marche des siècles;
- tout autour différentes alcôves munies des bornes inter-actives sur les questions d'histoire.

Les dépenses afférentes au film et archives documentaires pouvant être utilisées pour de nouvelles expositions ont fait l'objet d'une inscription à l'actif et amorties pour une durée de 10 ans.

Activité de l'exercice

En compensation des mesures de fermeture liées à la crise sanitaire, la Fondation a bénéficié de 24 K€ d'indemnités pour activité partielle.

La Boisserie
Les entrées, nettes des reversements au Mémorial et du coût des tickets, s'élèvent à 122 K€, contre 163 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de -41 K€. La fréquentation tant au niveau de la Boisserie que de l'établissement du Mémorial connait des niveaux faibles, à relativiser compte tenu du contexte sanitaire. Le nombre d'entrées de la Boisserie s'élèvent sur l'exercice à 24 888, contre 36 648 pour l'exercice 2019.

Les ventes de la boutique se sont élevées à 30 K€, contre 37 K€ pour l'exercice précédent, soit une diminution de -7 K€.

Maison natale
La Maison Natale a fermé courant décembre 2019 afin de préparer les travaux de

rénovation de l'immeuble et devait rouvrir le 9 novembre 2020, du fait de la crise sanitaire la réouverture aura lieu en 2021.

Le Siége
Hausse des ressources d'exploitation (dont les cotisations, dons, subventions et autres fonds privés) et recherche de maîtrise des charges d'exploitation.

Comptes Emplois Ressources
Le compte d'emplois et ressources a été établi suivant la directive du Conseil national de la comptabilité en date du 3 avril 2008.
Sont considérées comme activités principales entrant dans les missions de la Fondation Charles de Gaulle, les actions réalisées, qui ont pour but de faire connaitre, en France et à l'étranger, l'action et l'oeuvre du Général de Gaulle.

Les ressources :
Concernant les ressources collectées auprès du public, les appels aux dons ne sont pas affectés à des projets précis, sauf cas particulier.
Les autres produits liés à la générosité du public proviennent des activités de la Fondation.

Les emplois :
Les missions locales réalisées s'entendent par les coûts directs qui se trouvent dans les actions réalisées directement (achats de livres et autres objets) et par les coûts indirects (sous-traitance, frais de déplacement et de réception et la masse salariale affectée à la réalisation de ces actions).

Outre les achats directs de livres et autres objets et la masse salariale affectée aux actions (l'élaboration des 4 numéros de la revue " Espoir ", la participation ou la réalisation de colloques et d'expositions itinérantes ou fixes, les travaux du Conseil scientifique, la gestion de la maison de la Boisserie à Colombey-les-Deux-Eglises), les autres frais correspondent principalement aux frais d'édition et d'envoi (frais de routage et frais postaux) des revues " Espoir ", ainsi qu'aux frais de réception et de déplacement pour les manifestations.

Les versements à d'autres organismes sont liés aux subventions accordées par la Fondation. Les entrées du Mémorial, qui sont refacturées par la SAEML du Mémorial à la Boisserie, sont présentées, dans la colonne " ressources " du CER, en net du cumul des entrées de la Boisserie.

HG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 794 467		27 760
Terrains	3 598 653		
Constructions sur sol propre	6 323 184		
Installations générales agencements aménagements des constructions	188 846		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	90 987		
Installations générales agencements aménagements divers	698 553		5 520
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	382 239		7 032
TOTAL	11 282 462		12 552
Autres participations	120 000		
Prêts, autres immobilisations financières	152		
TOTAL	120 152		
TOTAL GENERAL	15 197 082		40 312

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 822 227	3 822 227
Terrains			3 598 653	3 598 653
Constructions sur sol propre			6 323 184	6 323 184
Installations générales agencements aménagements constr.			188 846	188 846
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			90 987	90 987
Installations générales agencements aménagements divers			704 073	704 073
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1	389 271	389 271
TOTAL		1	11 295 014	11 295 014
Autres participations			120 000	120 000
Prêts, autres immobilisations financières			152	152
TOTAL			120 152	120 152
TOTAL GENERAL		1	15 237 393	15 237 393

HG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 313 835	33 863	0	3 347 697
Constructions sur sol propre	3 972 403	242 071	80 690	4 133 783
Installations générales agencements aménagements constr.	177 878	2 242	747	179 372
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	90 218	118	0	90 336
Installations générales agencements aménagements divers	583 566	20 789	6 985	597 370
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	360 356	8 256	2 664	365 947
TOTAL	5 184 421	273 475	91 088	5 366 808
TOTAL GENERAL	8 498 255	307 338	91 088	8 714 506

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33 863				
Constructions sur sol propre	242 071				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 242				
Instal.techniques matériel outillage indus.	118				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 256				
TOTAL	273 475				
TOTAL GENERAL	307 338				

HC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 668 007			7 121 812	14 546 195
Réserves :					
Report à nouveau	8 734 797-	198 663-	7 092 812	0-	1 840 648-
RESULTAT DE L'EXERCICE	198 663-	198 663	412 465	0	412 465
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
Amortissement dérogatoire	242 358			7 135	235 223
TOTAL I	12 976 905		7 505 277	7 128 948	13 353 235

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	242 358		7 135		235 223
TOTAL	242 358		7 135		235 223

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		33 000			33 000
TOTAL		33 000			33 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		68 184			68 184
TOTAL		68 184			68 184
TOTAL GENERAL	242 358	101 184	7 135		336 407
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 000			
financières		68 184			
exceptionnelles			7 135		

Provisions pour pensions

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite, ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La Fondation n'étant rattachée à aucune convention collective, l'indemnité de départ à la retraite est due à partir de la 11ème année d'ancienneté comme suit :

- après 10 ans, l'indemnité est équivalente à 1/2 mois de salaire
- après 15 ans, l'indemnité est équivalente à 1 mois de salaire
- après 20 ans, l'indemnité est équivalente à 1,5 mois de salaire
- après 30 ans, l'indemnité est équivalente à 2 mois de salaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Le taux iBOXX Euro Corporates AA10+ est retenu à la cloture pour l'actualisation de l'indemnité.

La probabilité de présence augmente de 5% chaque année, elle est de 100% à partir de la vingtième année de présence.

La dotation initiale de 29 000 € est comptabilisée en Report a nouveau, la dotation de l'exercice n'est donc que de 4 000 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	152	152	
Autres créances clients	56 514	56 514	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	569	569	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 351	7 351	
Divers état et autres collectivités publiques	8 981	8 981	
Débiteurs divers	13 264	13 264	
Charges constatées d'avance	21 978	21 978	
TOTAL	108 810	108 810	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	49 819	49 819		
Personnel et comptes rattachés	29 106	29 106		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 773	62 773		
Autres impôts taxes et assimilés	18 417	18 417		
Autres dettes	80 013	80 013		
Produits constatés d'avance	350 587	350 587		
TOTAL	590 715	590 715		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Rénovation Maison Natale				1 430	1 430
TOTAL				1 430	1 430

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

à réaliser sur dons reçus figurent ou ont figuré au passif des comptes de la Fondation. Ils concernent les projets indiqués ci-dessus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immeuble et agencements de l'établissement de Lille comme suit :

- Structure dont le coût est estimé à 60% de l'ensemble, amortie sur 50 ans;
- Terrain dont le coût est estimé à 12% de l'ensemble, n'est pas amorti;
- Toiture dont le coût est estimé à 8% de l'ensemble, amortie sur 25 ans;
- Autres dont le coût est estimé à 20% de l'ensemble, amorti sur 25 ans;

Cette méthode de comptabilisation par composants a également été appliquée à compter du 1er janvier 2018 à l'immeuble de la rue de Solférino à Paris (siège de la Fondation) comme suit :

- Gros Oeuvres dont le coût est estimé à 52% de l'ensemble, amorti sur 100 ans;
- Couverture / étanchéité dont le coût est estimé à 1,65% de l'ensemble, amortie sur 20 ans;
- Façade / Menuiserie extérieures dont le coût est estimé à 9,35% de l'ensemble, amortie sur 30 ans;
- Chauffage / Climatisation dont le coût est estimé à 9,20% de l'ensemble, amorti sur 20 ans;
- Ascenceurs / Monte-charges dont le coût est estimé à 3,6% de l'ensemble, amorti sur 20 ans;
- Electricité /Cablage dont le coût est estimé à 6,20% de l'ensemble, amorti sur 30 ans;
- Fluides/ Plomberie dont le coût est estimé à 1% de l'ensemble, amorti sur 30 ans;
- Aménagements extérieurs dont le coût est estimé à 17% de l'ensemble, amorti sur 20 ans;

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 à 100 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Autres installations	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels, mobiliers de bureau	Linéaire	4 à 6 ans
Autres Mobiliers	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entrée premier sortie.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

- Le siège de la Fondation gère un stock de livres, dont l'inventaire est fait chaque mois. Le stock du Siège a fait l'objet d'une revue plus attentive qu'au cours des précédentes clôture et une partie de ce stock est passé en pertes, ce qui explique en partie la marge négative au niveau du Siège.

- L' établissement " La Boisserie" continue à gérer un stocks de bibelots dans le cadre d'un inventaire permanent;

- La Maison Natale dispose d'un dépôt vente alimenté par le stock restant au 31 décembre 2013. Elle rétrocède à la Fondation une partie des ventes de ce stock, inventorié chaque trimestre. Courant décembre 2019, le département du Nord a restitué les stocks de livres et objets à la Fondation pendant la période des travaux de rénovation. La direction de la Fondation a accepté la reprise des stocks, sous déduction d'un lot d'ouvrage directement mis au rebut d'un commun accord, ce qui explique la marge négative constatée à la clôture de l'exercice au niveau de la Maison natale.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par deux contrats d'assurance-vie, souscrit auprés de la banque ODDO, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Chacun des contrats est composé :
- d'un contrat de capitalisation en fonds en euro, à hauteur de 70% du montant investi;
- d'un contrat de capitalisation en unités de compte (actions, obligations, .), à hauteur de 30% du montant investi.

Le premier contrat de 4,7 M€ à l'origine a été souscrit début 2018 et le deuxième contrat de 1 M€ à l'origine a été souscrit début 2019.

Les produits du fonds euros étant par nature certains, il a été décidé de les provisionner en intérêts courus, ce qui correspond au traitement des intérêts courus des 2 précédents contrats de capitalisation.

Il est à noter que les deux contrats ODDO prévoient des pénalités en cas de rachat total ou partiel pendant les 4 premières années des contrats. De ce fait, l'évaluation des intérêts courus provisionnés serait susceptible d'être ajustée à la baisse.

A contrario, les plus-values latentes sur le fond en unité de compte sont traités extra comptablement (mention en annexe) et comptablement par la constatation d' une provision pour dépréciation pour les moins-values latentes.

A la cloture de l'exercice le montant des plus values latentes sur fond en unité de compte est de 89 745 €.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	11 233
Autres créances	10 181
Valeurs mobilières de placement	237 891
Total	259 306

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 519
Dettes fiscales et sociales	40 585
Autres dettes	7 000
Total	76 104

La charges à payer sur "Autres dettes" concerne un versement de 7 000€ effectué en 2020 au profit de l'Association du Souvenir des Cadets de la France Libre.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 978
Total	21 978
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	350 587
Total	350 587

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

FRAIS DE PERSONNEL

Masse salariale chargée
2020 : 890 377 €
2019 : 915 136 €

Effectifs au 31 décembre
Siège
2020 : 10
2019 : 12

Boisserie
2020 : 3
2019 : 5

Aux effectifs de la Fondation, il faut ajouter les 2 professeurs détachés du Ministère de l'Education Nationale.

La masse salariale comprend le coût des 2 professeurs détachés, dont le coût est financé en partie par la subvention de 90 k€ qui a été accordée par le Ministère de l'Education Nationale.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 000 €

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

FONDATION CHARLES DE GAULLE
75007 PARIS

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- MEMORIAL CHARLES DE GAULLE	600 000	191 441-	20.00	120 000	120 000			642 433	102 078-		2019
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											